

## PROCES-VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE REIMS SANTE AU TRAVAIL

22 mai 2025

Ouverture de l'Assemblée Générale par Monsieur Loïc VERRIELE Président du Conseil d'administration de Reims santé Travail à 19 h.



#### ► **Ordre du jour**

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Médecin rapporteur
- Bilan 2024 – Par le Trésorier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Les Statuts
- Le Contrat d'adhésion et le Contrat d'affiliation
- Le budget prévisionnel sur 3 ans
- Présentation des projets
- Les cotisations
- Adoption des résolutions
- Questions diverses



# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Présentation Mr Loïc Verrièle  
Année 2024



## **Monsieur VERRIELE, Président, lit le rapport moral :**

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

C'est avec une grande fierté mais aussi une forte conscience des responsabilités qui m'incombent que je m'adresse à vous aujourd'hui, en tant que Président de Reims Santé Travail, à l'occasion de cette Assemblée Générale 2025.

Depuis ma prise de fonction en juin 2024, puis ma confirmation en septembre dernier par le Conseil d'Administration, j'ai pu constater avec satisfaction la richesse humaine et professionnelle qui caractérise notre service, ainsi que la force du collectif que nous formons, tous ensemble, au service de la prévention en santé au travail.

L'année écoulée a été marquée par une dynamique de transformation, portée par un dialogue constructif, une volonté d'ouverture, et un esprit de responsabilité partagée. Je suis particulièrement fier d'avoir participé, aux côtés des membres du Conseil d'Administration et en étroite collaboration avec l'ensemble des organisations syndicales, à la refonte des statuts de notre association, qui vous seront présentés aujourd'hui. Cette démarche, menée de manière collective et rigoureuse, incarne parfaitement notre volonté commune d'adapter notre gouvernance aux réalités d'aujourd'hui, tout en renforçant la transparence, l'équilibre et la légitimité de nos décisions.

Ce travail de fond a également permis de nourrir une relation de confiance renouvelée entre les différentes représentations patronales et syndicales, et d'asseoir un mode de fonctionnement apaisé et constructif au sein du Conseil d'Administration. Il règne aujourd'hui, au sein de nos instances, une écoute mutuelle, une recherche permanente du consensus, et une cohésion précieuse qui contribuent directement à la stabilité et à l'efficacité de notre action.

Je tiens à souligner également le lien de proximité maintenu avec les équipes de RST, qu'il s'agisse des professionnels de santé, des fonctions support ou de l'encadrement. Le climat que l'on ressent aujourd'hui en entrant chez RST est profondément transformé : un sentiment de sérénité retrouvée, une énergie palpable, et surtout une réelle volonté de construire ensemble. RST est redevenu un lieu où il fait bon travailler, un lieu d'échange, de solutions et d'initiatives partagées.

## Une année 2024 structurante

L'année 2024 a été celle d'un véritable repositionnement stratégique. Dès janvier, l'arrivée de notre Directeur Général a impulsé un nouvel élan. Les premières actions de sensibilisation ont été lancées dès février, illustrant notre volonté de remettre la prévention au cœur de notre action. En mars, un chantier majeur a été lancé : celui du changement de logiciel métier, indispensable pour moderniser nos outils, répondre aux exigences de la loi de 2021 et améliorer notre réactivité opérationnelle.

Avril a marqué un jalon important avec la finalisation du projet de service 2024-2028, fruit d'un travail collectif, qui trace les grandes orientations pour les prochaines années. En juin, l'Assemblée Générale et l'audit de suivi ont confirmé nos certifications ISO 9001 et 45001, soulignant notre engagement pour la qualité et la conformité. Le mois de juillet a vu la mise en ligne de notre nouveau site internet, plus clair, plus interactif, ainsi que l'organisation d'un séminaire stratégique qui a permis à l'ensemble des salariés de réfléchir collectivement à l'avenir de notre structure.

À la rentrée, en septembre, s'est installée une nouvelle présidence dans un esprit de continuité et de renforcement du pilotage stratégique. Octobre a vu la création du service Communication, suivie, en novembre, par celle du service Qualité. Ces deux pôles renforcent notre capacité à dialoguer avec nos adhérents et leurs salariés et à piloter en continu l'amélioration de nos pratiques.

## Une année 2025 ambitieuse

L'année 2025 a commencé sous le signe du renforcement de la relation avec nos adhérents et nos partenaires. En janvier, nous avons lancé le service "RST & Vous", pensé comme un guichet unique, un espace d'écoute et de réponse aux besoins des entreprises. En mars, une nouvelle cellule dédiée à la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) a vu le jour, pour renforcer notre accompagnement terrain et sécuriser les parcours des salariés, en travaillant sur le maintien Dans et En emploi.

En juin, nous visons le renouvellement de nos certifications ISO, gage de rigueur et de qualité. En juillet, nous ambitionnons d'obtenir l'agrément rayonnement ionisant, afin de pouvoir accompagner des entreprises aux activités spécifiques, qui nécessitent une compétence technique renforcée. L'automne sera un moment-clé avec l'audit SPEC 2217, norme nationale désormais incontournable pour les services de prévention. Enfin, de février à septembre, notre chantier numérique se poursuivra avec le déploiement du logiciel métier Medtra, du nouveau portail adhérent, de notre nouvel intranet également, assorti de travaux et de phases de montée en compétences des utilisateurs.

Ces projets traduisent une ambition claire : faire de RST un service à la fois moderne, agile, proche et à l'écoute, au service de ses adhérents et de ses collaborateurs.

RST se transforme, et cette transformation commence à être visible, ressentie, incarnée.

Elle repose sur des choix clairs, des actions concrètes et un esprit collectif qui nous redonne confiance. C'est ce climat apaisé, cette dynamique de travail retrouvée, cette envie partagée d'avancer, que je souhaite saluer aujourd'hui.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des équipes de RST pour leur implication constante et leur engagement au quotidien. Je remercie aussi les membres du Conseil d'Administration et du Bureau, ainsi que nos partenaires sociaux, pour leur mobilisation, leur sens de l'intérêt général et leur esprit de responsabilité.

Je vous invite, comme chaque année, à participer activement à cette Assemblée Générale, à partager vos idées, vos remarques, et à continuer à faire vivre cette belle dynamique qui fait aujourd'hui la force de Reims Santé Travail.

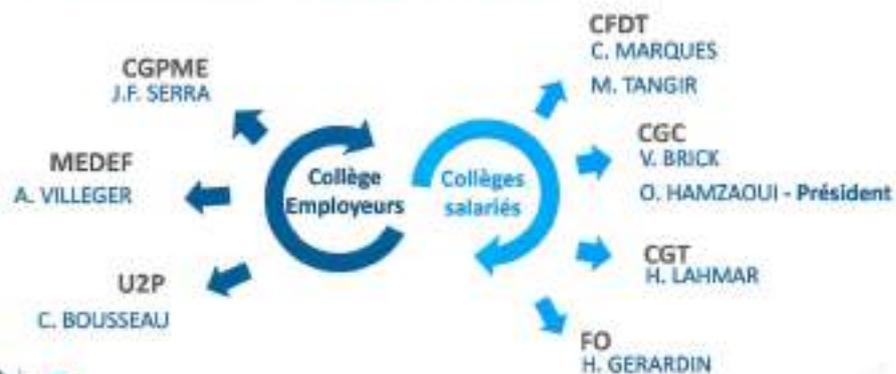
Merci pour votre attention et votre confiance



## CONSEIL D'ADMINISTRATION



## COMMISSION DE CONTROLE



## ► Les projets en 2025

Janvier  
Création de RST & Vous,  
service dédié aux  
adhérents.

**RST**



Mars  
Création de la cellule de  
Prévention de la désinsertion  
Professionnelle

**PDP**



## ► Projets 2025 à venir

### CHANGEMENT DE LOGICIEL METIER



MEDTRA proposera un accès plus intuitif, facilitant ainsi l'amélioration de l'efficacité de nos services.

### RENOUVELLEMENT DE NOTRE CERTIFICAT ISO 9001



Gages de notre exigence continue en matière de qualité, de sécurité et de conformité réglementaire.

### AUDIT SPEC 2217



Un audit externe structurant qui permet d'évaluer nos pratiques, de valider nos engagements réglementaires et de nourrir notre démarche d'amélioration continue.

### PROJET D'AGRÈMENT RAYONNEMENT IONISANT



Cette démarche vise à élargir notre champ d'intervention et à répondre à de nouveaux besoins de nos adhérents en matière de prévention et de surveillance.



...

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Médecin Rapporteur – Dr Violette Cheval  
Année 2024



## RST en 2024



### Adhérents

Au 31/12/24 **6 179** 71 023 salariés déclarés

Au 31/12/23 **6 431** 79 464 salariés déclarés

Adhérents au cours de l'année **6 710** 75 138 salariés déclarés au cours de l'année 2024  
88 044 salariés suivis (hors intérêt)

### Nouvelles adhésions

2024 **426** 1 796 nouveaux salariés inscrits  
2023 **383** 1 170 nouveaux salariés inscrits

### Radiations

2024 **493** 1 563 salariés radiés  
2023 **529** 1 388 salariés radiés

### Chiffre d'affaires HT\*

2024 **7 283 K€**

2023 **6 992 K€**

\*hors charges d'exploitation rétrogradiées pour 2024



## Adhérents par secteur au 31/12/2024



Au 31/12/2024







## ► Nombre de visites

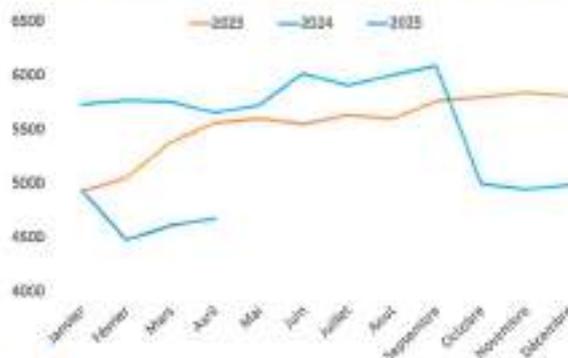
**Théorique 2025** : attendu réglementaire  
(nombre adhérents salariés / type de visite 2-3-5 ans / ETP)

**Capacité estimée** sur la base de 30 min. / consultation => Capacité théorique hors absences et réunions, projet, certification, formation...

Moyenne 2024 : 30 min IST / 20 min MDT

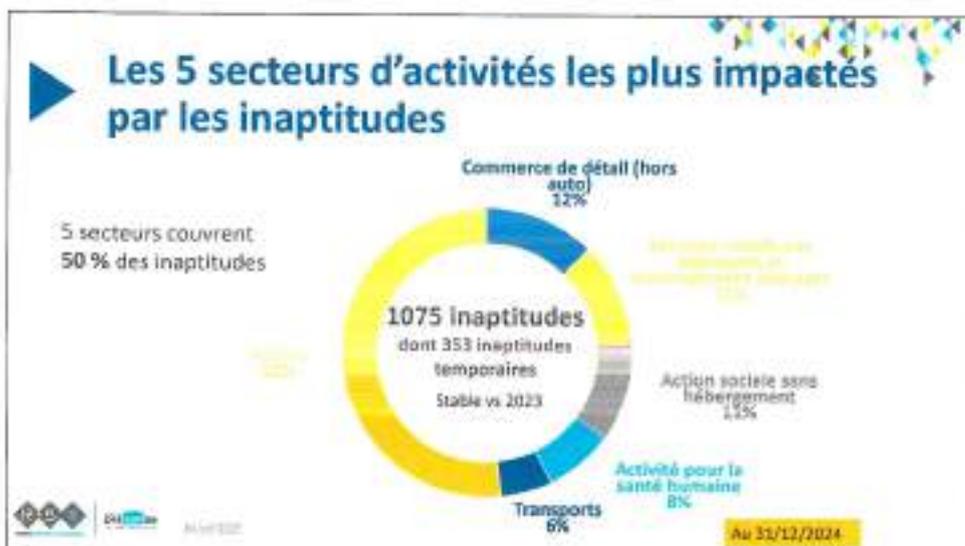


## ► Bilan et évolution des retards de visite



### Retard moyen

- en 2023 : 5 534
- en 2024 : 5 629
- en 2025 : 4 676 (sur 30 avril)

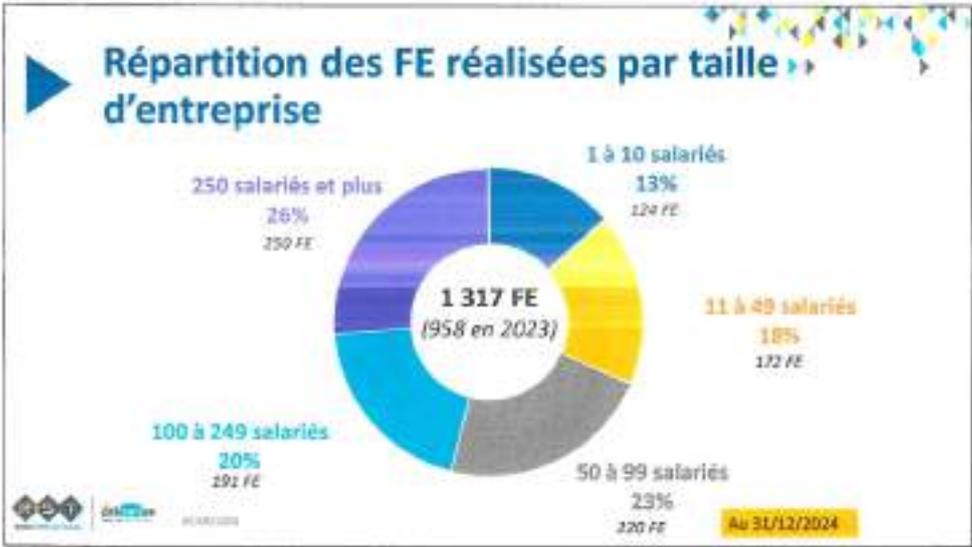


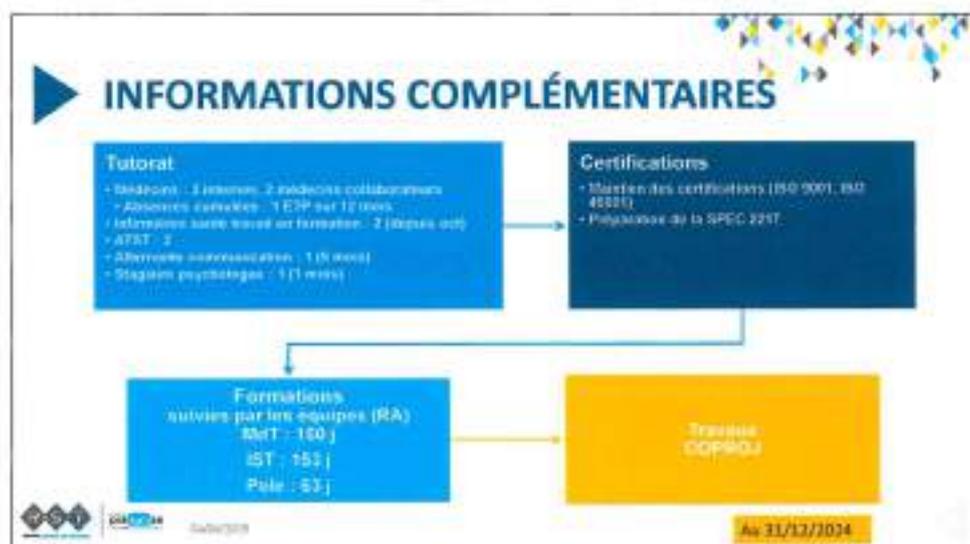
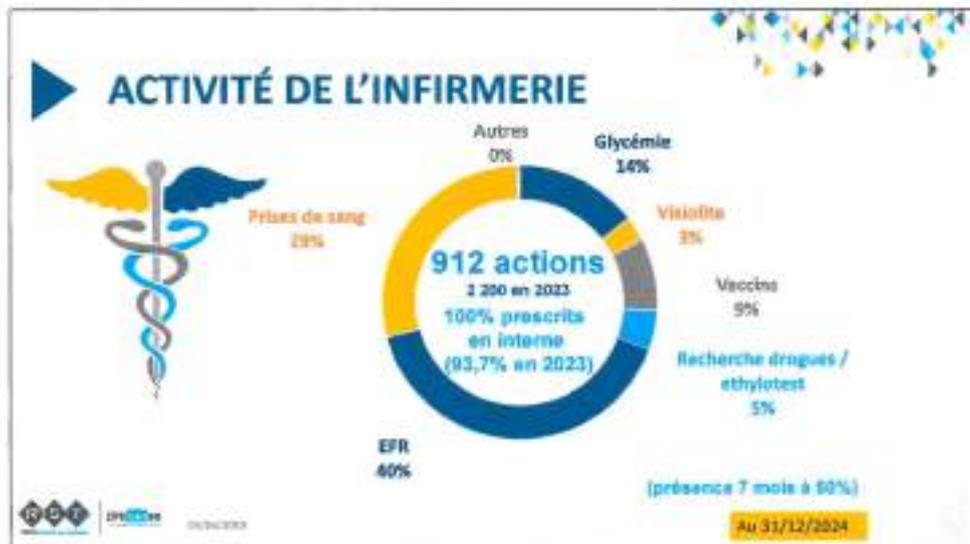
## ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

	IST	MdT	Preventeurs	TOTAL
Participations aux instances	29	70	16	115
Information - Prévention - Conseil	55	786	55	996
Etude de poste	43	694	7	744
DUERP	20	1	38	61
RPS	1	22	75	98
Fiche d'entreprise	358	391	548	1317
Risque chimique		11	174	185
Ergonomie	3	15	98	116
Métrologie		7	29	36
Sensibilisations	12	11	81	104
Autres	8	334	1	343
<b>Total général</b>	<b>529</b>	<b>2344</b>	<b>1142</b>	<b>4099</b>

Au 31/12/2024







## ▶ Enquête satisfaction

### Adhérents

Enquête annuelle – décembre 2024 – 200 répondants

*Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de RST ?*



Notes ■ 1 à 6 ■ 7 et 8 ■ 9 et 10

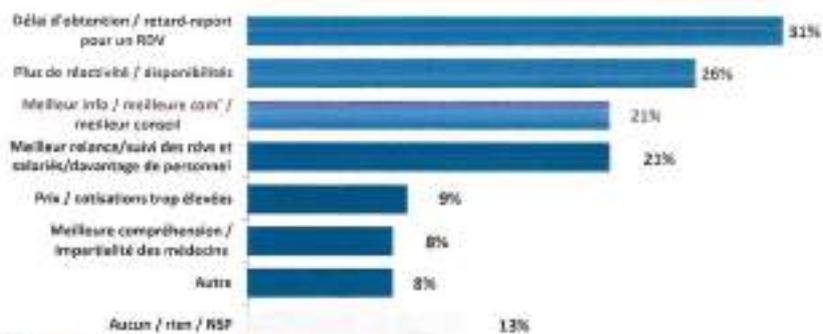
**Moyenne**  
**7,16/10**



Pro Santé

29/12/2024

## ▶ Les motifs de l'insatisfaction des adhérents



Pro Santé

29/12/2024



# Bilan 2024

Présentation par le Trésorier - Mr Nicon



## ► Compte de résultats (1/3)

Rubrique	2024	2023	2022	2021
Ventes de marchandises			1 200 000	1 200 000
Produits cédés de droits			1 200 000	1 200 000
Produits cédés de savoir-faire	1 200 000			
<b>MONTANT NET PRODUITS EXPLOIT</b>	<b>1 200 000</b>		<b>1 200 000</b>	<b>1 200 000</b>
Autres produits				
Produits financiers			20 000	20 000
Produits de cession				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>			<b>1 220 000</b>	<b>1 220 000</b>
Autres de marchandises (cours de clôture de bilan)				
Ventes de biens immobiliers			30 000	30 000
Apports de capitaux extérieurs, autres opérations financières			1 000	1 000
Variation de stock (produits finis, matières premières, approvisionnement)			-1 000 000	300 000
Autres produits et charges diverses (2)			200 000	200 000
Impôts, taxes et versements assimilés			2 000 000	2 000 000
Bénéfice et pertes			1 200 000	1 200 000
Charges financières				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Sur immobilisations - déduction aux amortissements				
Sur immobilisations - déduction aux provisions			30 000	30 000
Sur opérations - déduction aux provisions			30 000	30 000
Provisions et dé. Bil. au 31/12			10 000	10 000
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>1 140 000</b>	<b>1 140 000</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>80 000</b>	<b>80 000</b>

## Compte de résultats (2/3)

### OPERATIONS EN COMMUN

Bénéfice attribué ou perte transférée  
Perte supportée ou bénéfice transféré

### PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (4)  
Produits autres valeurs mobilières, créances actif nettes (4)  
Autres intérêts et produits assimilés (4)  
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges  
Différences positives de change  
Produits nets sur opérations de V.M.P.

**PRODUITS FINANCIERS 95 440 85 671**

Dotations financières amortissements, provisions

Intérêts et charges assimilés (5) 23 137 27 898

Différences négatives de change

Charges nettes sur opérations de V.M.P.

**CHARGES FINANCIÈRES 23 137 27 898**

**RESULTAT FINANCIER 72 303 57 773**

**RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS -113 548 364 500**



2023/2022

## Compte de résultats (3/3)

Rubrique	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	64 983	67 226
Produits exceptionnels sur opérations de capital	21 675	432 763
Reprises sur provisions, transferts de charge	61 546	30 194
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>148 198</b>	<b>480 183</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 917	62 676
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		120 769
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		61 546
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>20 917</b>	<b>245 091</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>127 281</b>	<b>235 092</b>
Report des réserves non utilisées des exercices antérieurs		
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
Participation des salariés aux résultats de l'exercice		69 671
Impôts sur les bénéfices	-94 680	116 213
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 762 381</b>	<b>7 834 622</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 736 898</b>	<b>7 439 668</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>25 483</b>	<b>394 954</b>



2024/2023

2024/2023

## Bilan

Actif

Rubrique	Mobilisé	Actif	31/12/2024	31/12/2023
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORÉES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de R&D	60 028	60 515	1 114	17 371
Concessions, brevets droits similaires	189 020	144 213	45 417	9 027
Immobilisations incorporees en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorp.				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORALES</b>				
Terres	602 620		662 620	660 630
Constructions	4 875 574	1 802 548	3 024 964	3 281 126
Installations tech., outillage	624 644	614 091	140 753	102 925
Installations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Logis en direction destinés à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et créances rattachées	152		152	152
Autres titres immobilisés	75		75	75
Frais				
Autres immo. financières	7 243		7 243	7 243
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>6 738 418</b>	<b>3 517 366</b>	<b>3 882 347</b>	<b>4 304 385</b>
<b>STOCKS</b>				
Stocks et en-cours	7 486		7 486	9 986
<b>CRÉANCES</b>				
Créances et comptes rattachés	3 249 179	95 457	3 193 733	3 351 585
Logis ou donations				
Autres créances	143 608		143 608	194 300
<b>DIVERS</b>				
V.M.P.	1 484 700		1 484 700	1 484 700
Intéressement de trésorerie				
Dividendes	1 480 000		1 480 000	1 374 900
Charges constatées d'avance	62 885		62 885	48 213
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 408 679</b>	<b>68 457</b>	<b>6 313 221</b>	<b>6 317 486</b>
Frais d'émission des emprunts				
Provisions des obligations				
Frais de conversion act.				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 147 097</b>	<b>3 585 823</b>	<b>10 195 568</b>	<b>10 621 871</b>



2024/2023

2024/2023



### **Vérifications spécifiques :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. »

### **Rapport spécial sur les conventions règlementées :**

Il s'agit d'un rapport de transparence concernant les membres du Conseil d'administration et leur société lorsqu'il existe des prestations réalisées pour RST.

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce. »



Rappel de la décision de l'AGE.

Evolution des statuts en particulier sur :

- Les modalités d'adhésion qui évoluent vers un contrat d'adhésion. Contrat d'adhésion qui sera envoyé à l'ensemble des adhérents de RST avec validation par signature électronique. Le contrat d'adhésion est tacite reconductible.
- Les définitions des prérogatives du Président et du Directeur Général.

**Les statuts sont adoptés à l'unanimité des adhérents présents et ou représentés.**

## Le Contrat d'adhésion et le Contrat d'affiliation



pré<sup>sa</sup>nse



Les modalités d'adhésion évoluent vers un contrat d'adhésion qui définit l'engagement réciproque, le cadrage de l'offre socle et offre complémentaire et la traçabilité liée à la norme de certification SPEC 2217. Le contrat d'adhésion sera envoyé à l'ensemble des adhérents de RST contre retour d'une signature électronique. Ce contrat est tacite reconductible.

## Budget prévisionnel sur 3 ans



pré<sup>sa</sup>nse





# Présentation des projets

Locaux  
Les offres - Centre de formation



## ► Point Locaux – Bezannes Haut Torchant



RST : parcelles 326 + 322  
Terrain à vendre : besoin  
parcelles 327 (3 080 m<sup>2</sup>) + 324 (1 417 m<sup>2</sup>)  
= 4 497 m<sup>2</sup> (= RST)

Soit :  
119€/m<sup>2</sup> (112m<sup>2</sup> en 2017)  
= 535 149 €

A vendre : 1 ha  
Soit 1 200 k€





## ► Missions de l'OF



- 
**Porter la formation interne RST (salariés RST)**
- 
**Proposer des formations offres complémentaires**
- 
**Proposer des offres supplémentaires**  
 + sans adhérents et leurs salariés
- 
**Faire du conseil, du référencement**  
 + adhérents

Statut d'Apporteur d'affaires (CA : % marge)

Dans un premier temps, temps partiels de salariés RST (ou mise à disposition, rattachement fonctionnel...)

Puis salariés 100% de l'OF

## ► Projets offres et tarifs - Partenariats



**Partenariats avec des formateurs de la région (AO en cours)**

- Diffusion de l'appel d'offres : à partir du 17/03/2025
- Date limite de réception des candidatures : 15 avril 2025
- Analyse des candidatures et sélection des partenaires : jusqu'au 15 juin 2025
- Démarrage des collaborations : septembre 2025

**1200 € HT la journée**



## Offre de formation - exemples



### Prévention des risques

- Identifier les risques d'accidents
- Risques routiers (auto / 2 roues / moto/motocycle)
- Risque chutes
- Risque Manutention
- Risque incendie
- Premiers secours
- Gérer l'affinité sécurité
- Gérer le SST
- Pertes de CP
- Les horaires décalés
- **DUERP**
- Général et postures / PMAP
- Travail au noir
- Déplacement
- Échauffement avant le prise de poste
- Substances psychotrope
- Cyberharcèlement

### Bien être et QVCT

- Gérer la pression au travail / l'organiser
- Gérer les conflits
- Les relations avec les clients agresseurs / gérer les incidents
- Développer la qualité de vie au travail
- Les RPS
- Gérer le stress au travail
- Gérer les clients agresseurs
- Animer des journées / ateliers bien être au travail
- Comprendre la relation

### Manager

- Manager à distance une équipe en télétravail
- Communication Interpersonnelle
- Gérer des situations de harcèlement moral et sexiste
- **Parcours Santé du dirigeant**

### Offre service

- L'offre de service de l'Etat
- Médiation



## Proposition tarifaire de notre offre complémentaire



**2025 – 2026**

- Aide à la rédaction du DUERP
- Parcours santé du dirigeant

Différentes offres de formations (cf catalogue en ligne)

En moyenne  
1200 € HT  
la journée  
*(Tarif marché non négocié)*



## Les cotisations




## ► Droits d'entrée

	2024	2025	2026
Entreprise nouvelle	34 €	34 €	34 €
Entreprise radiée pour non-paiement des cotisations	70 €	70 €	70 €

## ► Les cotisations fixes

	2024	2025	2026
De 0 à 4 salariés	5 €	5 €	5 €
De 5 à 19 salariés	27 €	27 €	27 €
De 20 à 49 salariés	52 €	52 €	52 €
De 50 à 99 salariés	76 €	76 €	76 €
De 100 à 299 salariés	99 €	99 €	99 €
Plus de 300 salariés	147 €	147 €	147 €

## Participation des employeurs per capita

		2024	2025	2026
Tarif 1	Entreprise avec cabinet et infirmière	86 €	97 €	104 €
	Absence aux visites	43 €	97 €	104 €
Tarif 2	Entreprise sans infirmière ou venant au centre	95 €	97 €	104 €
	Absence aux visites	47,50 €	97 €	104 €
Tarif 3	Personnel intérimaire	96 €	97 €	104 €
	Absence aux visites	64 €	97 €	104 €
Tarif 4	Entreprise « extérieure »	104 €	104 €	104 €
	Absence aux visites	52 €	104 €	104 €
Tarif 5	Particulier employeur	10 €	SPSTN	SPSTN
	Absence aux visites	5 €		

**2026 = 1 seul tarif**

## Adoption des résolutions





La liste des adhérents présents ou représentés figure en annexe du présent procès-verbal. 25 adhérents sont présents ou représentés lors du passage au vote.

### Résolution 1 : Rapport Moral du Président

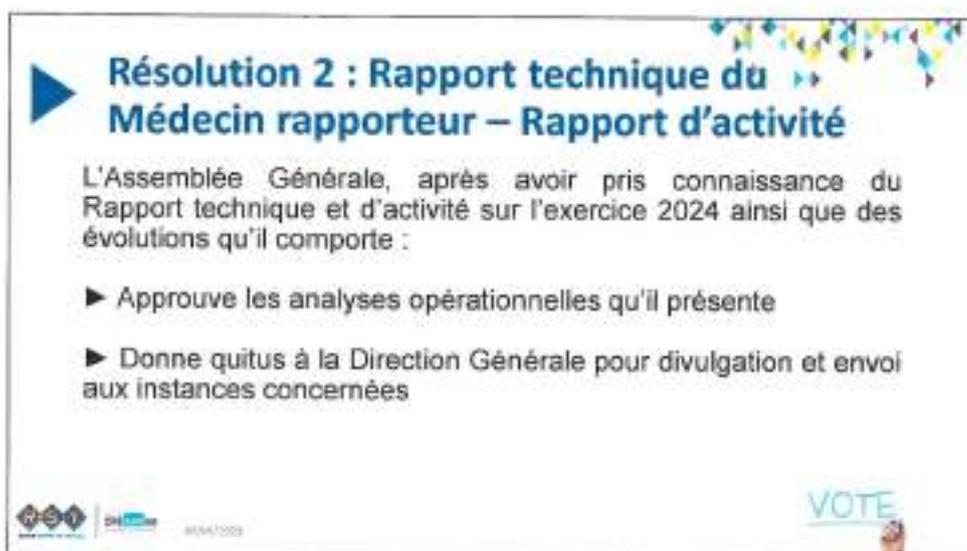
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport Moral du Président pour l'exercice 2024 ainsi que des projections stratégiques qu'il comporte :

- ▶ Approuve ce dernier
- ▶ Donne quitus au Directeur Général pour divulgation et envoi aux instances concernées





La résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.



**Résolution 2 : Rapport technique du Médecin rapporteur – Rapport d'activité**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport technique et d'activité sur l'exercice 2024 ainsi que des évolutions qu'il comporte :

- ▶ Approuve les analyses opérationnelles qu'il présente
- ▶ Donne quitus à la Direction Générale pour divulgation et envoi aux instances concernées

La résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.



**Résolution 3 : Rapport financier du Trésorier**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat excédentaire de **33 486 euros** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en réserve pour projets de l'entité

La résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.



**Résolution 4 : Rapports du Commissaire aux Comptes**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées :

- ▶ Approuve les dites conventions.

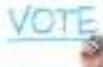
La résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.



**Résolution 5 : Budget prévisionnel**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel et des orientations stratégiques des années 2025 à 2028 ainsi que des affectations qu'il comporte :

- ▶ Approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports pour les 2 exercices 2025 et 2026
- ▶ Approuve le principe d'un résultat prévisionnel excédentaire pour l'année 2025 à **208 k€** euros et d'un résultat prévisionnel exceptionnellement déficitaire à **-450 k€** pour l'année 2026
- ▶ Donne quitus au Directeur Général de l'exécution de ce budget prévisionnel au titre des 2 exercices à venir

La résolution est adoptée à la majorité – 2 abstentions.

**▶ Résolution 6 : Les droits d'entrée, cotisations fixes et participations des employeurs pour 2025-2026**

L'Assemblée Générale adopte le montant des droits d'entrée, cotisations fixes et participations des employeurs

- ▶ Droits d'entrée inchangés en 2025 et 2026 tels que présentés
- ▶ Cotisations fixes inchangées en 2025 et 2026 telles que présentées
- ▶ Participation des employeurs per capita : 2025 à 97 € et 2026 à 104 € tel que présenté

La résolution est adoptée à la majorité – 1 abstention.

**▶ Résolution 7 : Le Contrat d'adhésion et le Contrat d'affiliation**

L'assemblée générale adopte les contrats d'adhésion pour les adhérents, entreprises du bassin rémois

L'assemblée générale adopte la mise en place de contrat d'affiliation pour les travailleurs indépendants qui souhaitent devenir membre de l'association

La résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

## Annexe : Liste des adhérents présents ou représentés

N° adhérent	Raison sociale	Pouvoir
579	Courlancy Santé	
1219	SCP Duyme Vittenet Renfer	
1642	SEM Reims Habitat	
1822	Des ressources et des hommes	
1848	Case à pain	
2440	CFDT	
2524	APF ENTREPRISES 51	
3047	Cinésourds	Loïc Verrièle
3670	Courlancy Santé	
4202	Groupe de la Salle	
4258	Alpha WR l'incroyable	Jean Marc Béguin
4346	Agif pass	
4471	RRGCE	Carole Noël
5119	Créasoft 51	
6947	Reper	
7292	FCN	
10135	Emploi industrie	
13120	AFT	Loïc Verrièle
13612	CIZETA MEDICALI France	Cyrille Bousseau
15519	SCM KOPIDO	Carole Noël
16261	Vitibot	
16298	Courlancy Santé	
17607	Golden Tulip	Loïc Verrièle
17702	Mot à maux	
18252	BPCE SI	Virginie Moneta

## ► Résolution 8 : Offres

L'assemblée générale adopte la création d'un organisme de formation pour répondre à la réglementation créant ainsi la possibilité de proposer une offre complémentaire à ses adhérents et une offre supplémentaire à des entreprises non adhérentes.

L'assemblée générale adopte le tarif de 1200 € HT par journée de prestation dans le cadre de l'offre complémentaire ou de l'offre supplémentaire.



19/04/2023

VOTE

**La résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président remercie les participants et clôt l'assemblée générale à 20h45.

De tout ce qui est dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président du Conseil d'administration.

Loïc VERRIELE  
Président